



Commune nouvelle « *Pern-Lhospitalet* »

1^{ère} Réunion Publique d'information et d'échanges

29 avril 2024

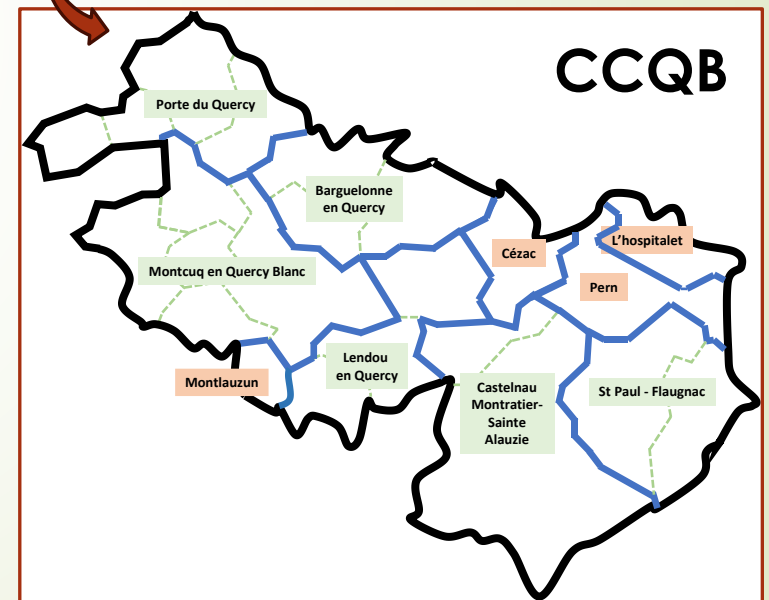
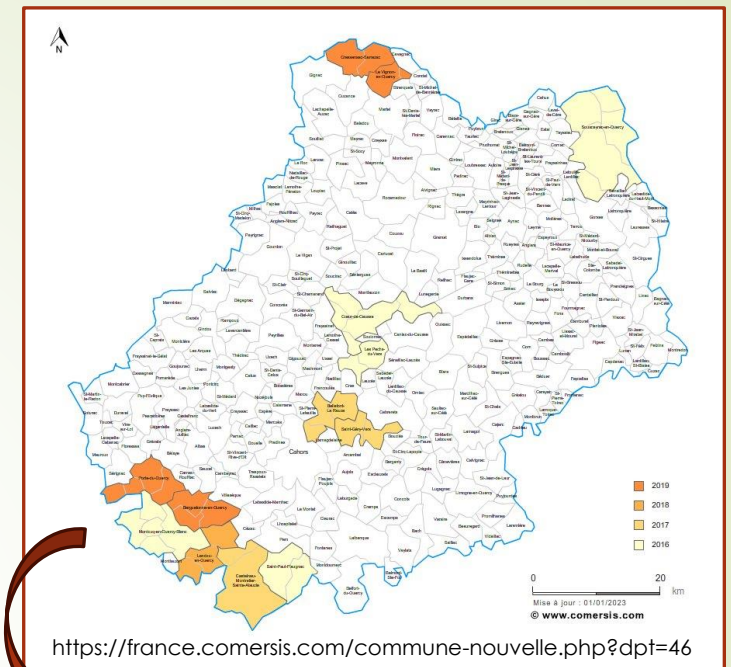


Objectifs de cette 1ère réunion

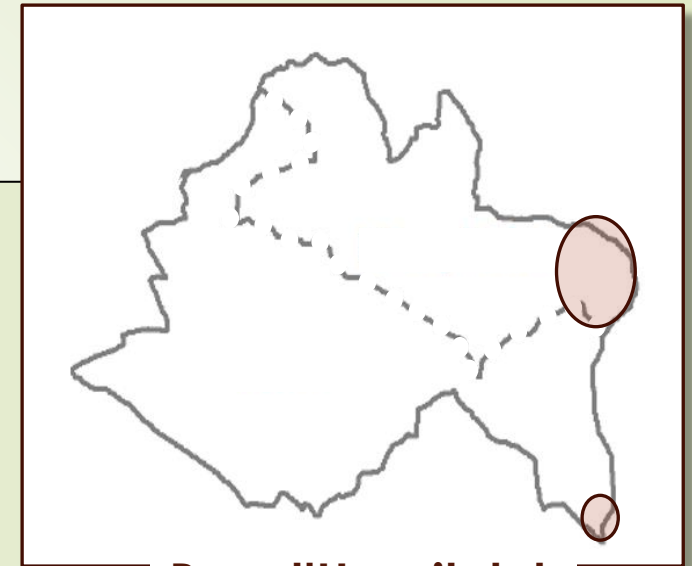
- **Présenter** le Bilan de notre travail et de nos réflexions
- **Susciter** échanges et débats sur les évolutions et orientations
- **Vous encourager** à exprimer vos attentes au sein de nos communes
- **Affiner** notre projet de création d'une Commune Nouvelle

Communes Nouvelles 2023

- **France** : **804** communes nouvelles, regroupant **2575** communes et **2,5** millions d'habitants.
- **Lot** : **13** communes nouvelles, regroupant **40** communes historiques
- **CCQB** : **6** communes nouvelles, regroupant **20** communes



Pern-Lhospitalet



Pern-l'Hospitalet

➤ Superficie :

	Pern	L'Hospitalet
Hectares :	2 566 ha	1 465 ha
TOTAL	4 031 ha	

➤ Population :

	Pop Totale		Pop DGF	
	Pern	L'Hospitalet	Pern	L'Hospitalet
2024	438	522	479	541
TOTAL	960		1 020	

➤ *Homogénéité du territoire ; des complémentarités*

Les Objectifs d'un regroupement



- **OBJECTIFS : Faire mieux** (*gestion interne*) ; **Faire plus** (*pour les habitants*) ;
 - **FINANCIERS : *Optimiser les Ressources***
 - **Economiser** sur les charges à caractère général
 - **Augmenter** notre capacité d'investissement (*somme des 2 communes + avantages de l'Etat*)
 - **SERVICES : *Une nouvelle organisation pour les améliorer***
 - **Renforcer / développer** des services publics de proximité ; école et enfance-jeunesse... (*attractivité*)
 - **Optimiser** l'efficacité des services techniques et administratifs (*fluidité de la gestion des personnels*)
 - **Renforcer** la qualité des services impactant quotidiennement les habitants.
 - **Aller au bout** de la logique de mutualisation / complémentarités déjà engagée
 - **TERRITOIRE : *Une Gestion et un développement intégré et harmonieux***
 - **Elaborer** un projet de Territoire... *Qui ne se résume pas à la somme des projets des 2 communes*
 - **Porter** de nouveaux projets d'investissements pour conforter et développer les services à la population (*enfance-jeunesse, seniors, développement économique, tourisme, mobilité, ENR ...*)
 - **Développer** une vision, une ambition à moyen/long terme pour le territoire

Les Bases d'un regroupement



- **Unir nos forces,**
 - **MAIS : Conserver les liens de proximité, l'histoire et l'identité des communes historiques** (fusion = évolution mais pas bouleversement)
-
- **HISTOIRE COMMUNE**
 - Ecole en **RPI**
 - Réalisation de **Co-investissements**
 - **Mutualisation** d'un employé
 - Capacité avérée à **travailler ensemble**
 - **Vision partagée** du territoire – **Positions solidaires** au sein de la CCQB
 - Disposer de **Complémentarités** : salles associatives, sport, commerces

Un travail collaboratif et en profondeur



➤ 2015 – 2016

- Une première tentative - Echec – Approche probablement trop rapide

➤ 2020 – 2024

- Changement de méthode : Un travail en profondeur et sur la durée

➤ Réunions G3 : Cézac – l'Hospitalet - Pern

- 2021 : plusieurs rencontres entre les 3 maires
- 2022 : Maires + adjoints : 21/09 ; 26/10 ;
- 23/12/2022 : Cézac décide de ne pas se joindre au projet

➤ Réunions G2 : Pern- l'Hospitalet

- **Fin 2022** : Pern et Lhospitalet : création d'une Commission « Commune Nouvelle » au sein de chaque Conseil Municipal
- **Début 2023** : Constitution de groupes de travail thématiques :
Finances, Personnels, Associations, Patrimoine et projets, Communication
- **2023-2024** : Les groupes au travail



« Les Grandes Peurs »

- Une commune va « dévorer » l'autre ;
- Ca va couter cher aux habitants ;
- On va disparaître ;
- On éloigne les élus et les citoyens ;

➤ ***Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner !***

Associations



➤ Réunion du 4 décembre 2023

- **Aucune incidence** sur les associations, leur fonctionnement, leurs événements, leurs projets.
- Les **politiques d'aides** au monde associatif seront **maintenues / renforcées**
- **Location de salles** : Tarifs / gratuité **identique** pour toutes

Personnel de Mairie

- Des **perspectives professionnelles** nouvelles pour les agents,
- Une **optimisation de la gestion** des ressources humaines pour la collectivité
 - **MAIS :**
 - Travail en **multisites**
 - **transition** entre un travail en autonomie dans une petite équipe et l'intégration dans une équipe plus étoffée
 - Cette intégration nécessite de **prendre le temps** de la discussion entre les agents et avec les élus.
 - Il faut doucement **s'approprier mutuellement** et **trouver sa place**

Les Finances

- Les budgets
- Les taxes

- **M. Norman GUARDIA,**
 - **DGFIP**, « *Conseiller aux décideurs locaux* »

- **M. Jean-Marc CHAZELLES,**
 - **DGFIP**, « *Inspecteur Divisionnaire HC Expert* »

Budget 2023 : Fonctionnement



FONCTIONNEMENT	PERN	L'HOSPITALET	€/hab. Strate ref Dept			
			PERN	Lot	LHOSP	Lot
DEPENSES REELLES	262 759	353 761	594	610	683	728
Charges à caractère général	115 328	117 713	261	183	227	249
Personnel	101 480	163 720	230	260	316	355
Autres charges de gestion courantes	44 694	67 042	101	156	129	109
Charges financières	258	5 284	1	9	10	12
PRODUITS REELS	280 364	387 438	634	758	748	909
Ressources Fiscales	104 186	158 666	236	368	278	445
Dotations et participations	130 150	190 646	294	242	368	289
Produits et services	45 826	35 112	104	139	101	172
Autres produits	199	17 314	0	9	0	3

Budget 2023 Endettement et CAF



ENDETTEMENT	PERN	L'HOSPITALET	€/hab. Strate ref Dept			
ENCOURS TOTAL	58 368	339 080				
Remb. Capital / an	14 940 <i>Cantine + Log. Palulos</i>	21 219 <i>Traverse bourg + Salle des Fêtes + séchoir</i>	PERN	LOT	LHOSP	LOT
Dettes financières	20 438	340 218	46	415	657	643
CAF	PERN	L'HOSPITALET	PERN	LOT	LHOSP	LOT
CAF BRUTE	17 605	33 677	40	148	65	181
CAF NETTE	10 105	12 457	23	33	24	111

► Budget 2023 : Fond de Roulement et Trésorerie



	PERN	LHOSPITALET	€/hab. Strate ref Dept			
			PERN	LOT	LHOSP	LOT
Fond de Roulement	258 925	178 319	586	594	344	487
Trésorerie	261 653	186 212	592	658	359	577

➔ Budgets Annexes Pern 2023



➔ Logement Palulos (Emprunt 60 k€ ; taux 0,49% ; Fin : 2028)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
325	5 274	7 440	5 600

➔ Café-Restaurant-Multiservices

INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
Achat (EPF) : 65 400	DETR : 82 031
Etudes : 60 654	Etat : commerce rural : 50 000
Travaux : 370 470	Dept FAST : 91 274
	Etat ; Fonds Friches : 84 752
	Lhospitalet : 10 000
	Avance Budget Principal Investissement : 63 467
	Emprunt : 115 000
TOTAL : 496 524	TOTAL : 496 524

➔ Les investissements 2023



INVESTISSEMENTS	PERN	LOT	L'HOSPITALET	LOT
DEPENSES DIRECTES	92	208	296	410
REMB. LIES aux EMPRUNTS	17	116	41	71
DOTATIONS	35	58	90	58
RECETTES LIEES AUX EMPRUNTS	0	42	97	64
SUBVENTIONS	57	116	64	123



Dotations 2023 - 2024

	dotation forfaitaire (DF)	dotation de solidarité rurale "péréquation"	dotation nationale de péréquation	TOTAL	% variation / n-1
PERN 2023	69 267	24 493	11 748	105 508	-0,82
PERN 2024	69 203	26 948	11 343	107 494	1,88
LHOSPITALET 2023	29 025	20 382	0	49 407	3,24
LHOSPITALET 2024	28 401	22 578	5973	56 952	15,27

Les Avantages d'une Commune Nouvelle



➤ Loi de finances 2024 :

- *Nouvelles incitations financières aux Communes de moins de 150 000 habitants*

➤ Part d'amorçage :

- **15 € / habitant** pendant 3 ans (≈ 14 500 € / an)
- Impact positif direct sur la **CAF**

➤ Part de garantie :

- Compense la baisse de DGF
- Dotation élu local maintenue = somme des 2 dotations

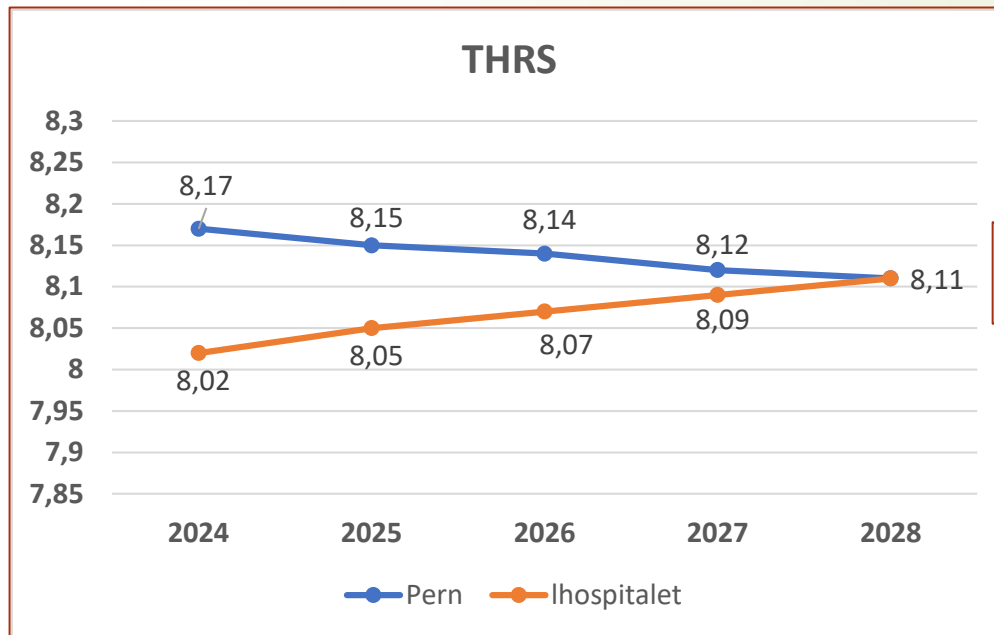
La Fiscalité



► Taux de fiscalités directes locales des deux communes :

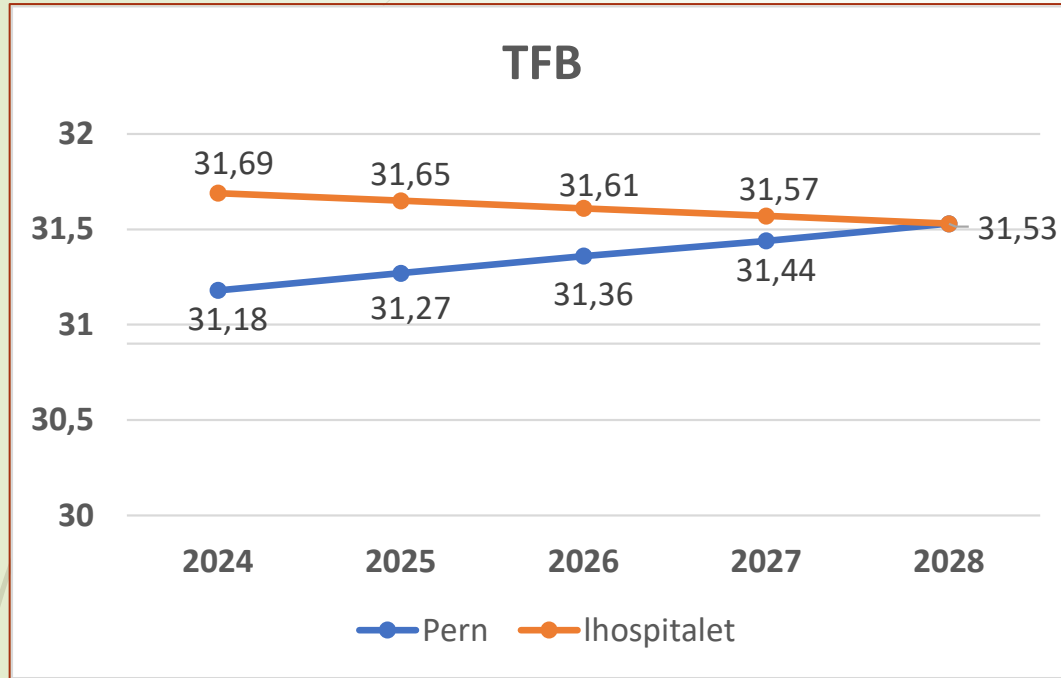
Taux votés 2023 et 2024	THRS	TFB	TFNB
LHOSPITALET	8	31,73	37,14
PERN	8,17	31,09	31,20

Très proches => intégration fiscale rapide et quasiment neutre pour les contribuables

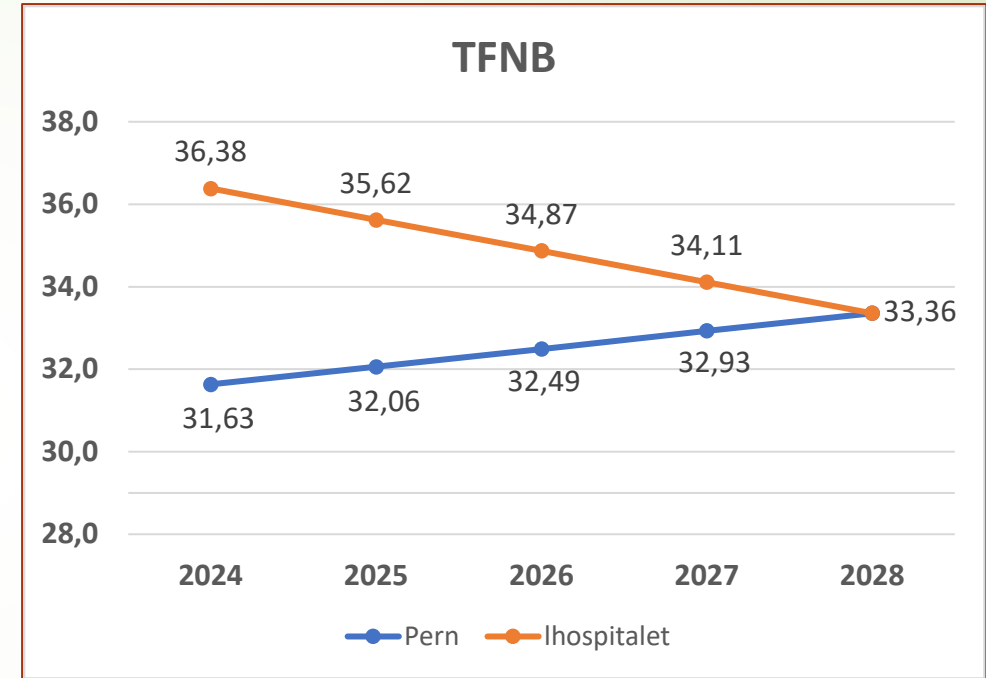


► **Département 2024 : 19,30 %**

TFB et TFNB



➤ Département 2024 : **47,54 %**



➤ Département : **155,13 %**

Les Autres Avantages d'une commune nouvelle



➤ Les autres avantages

- DETR non limité à 1 demande / an
- Un regard « bienveillant » de l'Etat et des autres collectivités territoriales



➤ Arrêté Préfectoral de fusion :

- Doit **IMPERATIVEMENT** être pris en **septembre 2024**
- **SINON** : Aucun effet au plan fiscal en 2025
- **DONC** : Perte des avantages financiers et fiscaux de la Commune Nouvelle

CALENDRIER 2024



29/04/2024

1^{ère} réunion
publique
PERN

Travail
d'analyse
suite à RP
- Réunion
présentation
et échanges
avec le
personnel
-Finalisation
du projet de
charte.

24/64/2024

2^{ème} réunion
publique
LHOSPITALET

Travail
d'analyse
suite à RP
Finalisation
du projet
pour
présentation
dans les
conseils
municipaux

Déb juillet

Délibérations
concordantes
des deux
conseils
municipaux

Septembre

Préfète du
LOT
Arrêté de
création
de la
commune
nouvelle

1^{er} janvier
2025
Commune
nouvelle

CALENDRIER de création



► Pourquoi un calendrier réduit.

- Interdiction de créer une commune nouvelle dans l'année précédant les élections municipales (2025)
- Nécessité de débiter son fonctionnement avec un budget unique fusionné intégrant les avantages fiscaux présenté précédemment.
- Contraintes administratives et juridiques
 - Avis du comité social territorial CDG46
 - Délibérations concordantes des deux Conseils Municipaux.
 - Arrêté de création de la préfète publié avant le 1^{er} octobre n-1 pour création effective au 1^{er} janvier 2025

Projet d'administration



Organisation:

Création commune nouvelle: Les communes historiques deviennent automatiquement communes déléguées avec maires délégués.

► Phase transitoire :

Choix proposé, **option la plus simple jusqu'à la fin du mandat (2026)**

► Conseil municipal

- Somme des conseillers des 2 communes (22 membres) 1 maire commune nouvelle, 1 maire délégué, 5 adjoints
- **Représentation à la Communauté de Communes:** Pas de changement 4 conseillers communautaires

► **Siège de la commune nouvelle** : L'hospitalet : centralité ; mairie adaptée

► Les mairies :

- Mairie principale: 1 accueil
- Mairie annexe : 1 accueil

Complémentarité des horaires d'ouverture des mairies afin d'offrir des plages d'accès élargies à l'ensemble des administrés.

Projet d'administration



ADMINISTRATION

► Prochain mandat (2026-2032)

- Election au suffrage nominatif de 19 membres (1 maire, x adjoints nb a définir - Charte)
- 1 mairie principale et 1 mairie annexe (plus de commune déléguée), 2 accueils et 2 bureaux de vote

Après 2032 élection CM de 15 membres

La Charte, socle des principes fondateurs de la commune nouvelle.

► Formalisation du projet commun de territoire:

- Aménagement du territoire, création et/maintien des services publics, égalité d'accès aux services,... tout en conservant l'identité des communes fondatrices.

► Gouvernance et organisation particulière de la commune nouvelle :

- Conseil municipal: Composition, Respect de l'équilibre entre les 2 communes historiques,, ..
- Organisation : un maire, nombre d'adjoints.

► Personnel

- Ensemble du personnel repris, services mutualisés, ...).

Le maintien des services publics de proximité dans chaque commune pour conserver le lien et préserver le cadre de vie. Les mairies restent donc ouvertes et les secrétaires de mairie continueront d'y être présentes.

Adressage : Rajouter le nom de la commune nouvelle a l'adresse actuelle.

Projet de territoire



- **Ce n'est pas l'addition des projets existants mais il va les intégrer pour garder un développement équilibré sur le territoire. C'est une vision de l'avenir du territoire.**
- **Les capacités d'actions accrues permettront de développer les services existants et mener des projets plus importants pour répondre aux besoins de la population**
- S'appuyer sur les compétences et le tissu artisanal local.
- Intégration et hiérarchisation des projets listés indépendamment dans chaque commune
- Point clé identifié:
 - Devenir des écoles du RPI

Projet de territoire



➤ BATIMENTS Etat des lieux

PERN	L'HOSPITALET
Mairie, Ecole, salle restauration / périscolaire	Mairie, Ecole, Crèche, ALSH
2 églises : Pern et Terry	2 églises : l'Hospitalet (classée), Granéjous
2 cimetières : Pern et Terry	3 cimetières : l'Hospitalet et 2 à Granéjous
Ancienne salle des fêtes (au-dessus de la mairie)	Salle multiculturelle Granéjous (147 / 365 places)
Salle réunion Presbytère Pern	Salle associative (40 personnes)
Salle des fêtes de Terry (30 personnes)	Salle réunion (sous la crèche)
Aire de sport : tennis , pétanque, buvette	Aire de sport : terrain de foot , pétanque
Atelier / garage presbytère Pern	Séchoir (garage –stockage) + grange (Projet logements)

Des équipements déjà complémentaires

Projet de territoire

Bâtiments locatif



PERN		L'HOSPITALET	
	Loyer		Loyer
Logement Ecole	463	Logement Mairie	200 €
Appart 1 – Presbytère Pern	532	Cabinet d'infirmières (Site Pièce Rouge)	400 €
Appart 2 – Presbytère Pern	463	2 T2 Mairie	700 €
Presbytère Terry	472	Logement crèche (01-2026)	600€
Logement Palulos	432		
<i>Multiple rural (01-2026)</i>	740 €		
TOTAL	2 362 €		600 €

Projet de territoire



Inventaire des projets en cours

► PERN

- Création d'un café-restaurant-multiservices DETR 2023, **travaux 2024**
- Rénovation salle située au-dessus de la mairie avec accès PMR (monte-personnes) + cour Mairie
 - Rénovation-extension des infrastructures des terrains de sport et loisirs. Ce projet intègre la création d'un local de stockage du matériel.
 - Réaménagement du centre bourg, (place devant la Mairie, devant l'église) Label national Village d'Avenir

► LHOSPITALET

- Voie verte (liaison pédestre entre quartier Croix basse-Grimal et centre bourg) DETR 2023. **Travaux 2024**
- Rénovation du logement Mairie. **Etude 2024** Création de 2 logts T2 en lieu et place du T5 existant **Travaux 2025**
- Projet Cœur de Bourg : **Etude 2024**, estimation des coûts du projet en partenariat avec EPF: Restauration aménagement de la grange (5 logements, 1 espace professionnel), restauration aménagement du séchoir, aménagement des abords.
- Aménagement test provisoire de sécurité de la traverse de Granéjous. **2024**
 - Aménagement de la place de la Liberté en intégrant la crèche. **2025**
 - Transformation en logement de la partie de l'ancien presbytère actuellement occupé par la crèche communautaire. Conserver une salle communale au rez de jardin. **2025**
- Entretien du patrimoine, des bâtiments et infrastructures existantes

Projet de Territoire



- Un des objectifs du projet de territoire, c'est de générer des revenus locatifs nouveaux
- Ecole : Repenser et animer l'environnement scolaire
- Réflexions sur nouvelle affectation des bâtiments

Projet de Territoire



Ecoles: Repenser et animer l'environnement scolaire

- Pourquoi un seul campus scolaire regroupant toutes les classes ?
- La commune nouvelle exerce sa compétence sur l'organisation scolaire et périscolaire du territoire :
 - harmonisation des coûts et des modes de gestion,
 - mutualisation du personnel...
 - Optimisation des transports scolaires et des garderies
- Apporter une réponse aux inquiétudes des parents d'élèves et des enseignants sur la pérennité de l'offre scolaire sur le territoire.
- Où le construire ? Les options sont plurielles avec chacune des avantages et des inconvénients. Ce sera une réflexion importante à mener par la prochaine équipe municipale
- Faut-il assurer la préparation des repas en s'appuyant sur le restaurant de pern et autant que faire se peut les producteurs locaux ?

Projet de Territoire



Devenir des écoles actuelles

- Quelle utilisation : Résidence sénior ? Bureaux partagés ou non ? Locatif classique ? Cabinet paramédical et infirmier(es) ?
- Ces points rejoignent le projet de territoire qui sera à réfléchir par les élus et en accord avec vos attentes.



Echanges

Vos questions, remarques, propositions et attentes.

- Services à la population
- Infrastructures
- ... Vos idées et attentes pour améliorer la qualité de vie sur le territoire.
- Nom de la commune nouvelle?



**Merci de votre présence
et de votre participation**



**Prochaine Réunion publique le lundi
24 juin, Salle Multiculturelle de Granéjouis**